

# Cours d'été 2023



## École Louis-Philippe-Paré

**Les inscriptions se font à votre école de quartier.**

Veuillez consulter le site Web de votre école pour connaître les dates d'inscriptions ainsi que les heures d'ouverture.

|   |   |
|---|---|
| <b>Cours d'été   45 heures</b><br><b>Horaire :</b> 10 au 21 juillet 2023 de 8 h à 12 h 30<br><b>Cours offerts au premier cycle du secondaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Français 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> sec. *</li> <li>Mathématique 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> sec. *</li> </ul> <b>Cours offerts au deuxième cycle du secondaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Anglais 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sec. *</li> <li>Français 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sec. *</li> <li>Sciences SCT 4<sup>e</sup> sec.</li> <li>Sciences 3<sup>e</sup> sec.</li> <li>Histoire 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sec.</li> <li>Mathématique 3<sup>e</sup> sec. *</li> <li>Mathématique CST 4<sup>e</sup> sec. *</li> <li>Mathématique SN 4<sup>e</sup> sec. *</li> </ul> <p>* Toutes les compétences de ces matières seront évaluées.</p> <p><b>L'école se réserve le droit d'annuler un cours en cas d'inscriptions insuffisantes.</b></p> | <b>Cours préparatoire aux examens du MEQ   15 heures</b><br><b>Horaire :</b> 17 au 20 juillet 2023<br><b>L'horaire sera déterminé selon la demande.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Français 5<sup>e</sup> sec. (132-520) – Volet écriture<sup>1</sup></li> <li>Mathématique CST 4<sup>e</sup> sec. (063-420) – Compétence 2</li> <li>Mathématique SN 4<sup>e</sup> sec. (065-420) – Compétence 2</li> <li>Sciences et technologie 4<sup>e</sup> sec. (055-410)</li> </ul> <p>* Pour les cours d'anglais (134-510/530), le cours aura lieu durant la semaine du 25 juillet pour un total de 15 heures.</p> <p> Les cours préparatoires favorisent généralement l'obtention d'un taux de réussite plus élevé aux examens du MEQ.</p> <p><sup>1</sup> Les cours de français de la 5<sup>e</sup> secondaire peuvent être offert en tutorat.</p> |
|---|---|

## ÉVALUATION

Chaque matière est sanctionnée par un examen officiel de l'école ou par le MEQ. Les notes sont transmises via le portail-parents dans la semaine du 15 août 2023.

Chaque cours préparatoire prépare l'élève à un examen du MEQ en fonction de l'horaire officiel. La note vous sera transmise par le ministère, par la poste, vers le 27 août 2023.

## INSCRIPTIONS, FRAIS ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions se dérouleront à  **votre école de quartier** . Vous devrez fournir le  **bulletin de juin 2023**  et remplir le formulaire officiel d'inscription.

**Veuillez consulter le site Web de votre école de quartier pour connaître les dates d'inscription ainsi que les heures d'ouverture.**

Les frais exigés seront payables par carte de crédit, carte de débit ou en argent comptant.

- Pour les élèves du CSSDGS : **305 \$**
- Élève n'ayant pas fréquenté le CSSDGS : **400 \$** <sup>1-2</sup>
- Le remboursement des frais est effectué si un cours ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions ou dans le cas d'une réussite, à la suite d'une inscription déjà complétée.

<sup>1</sup> La priorité est offerte aux élèves de la CSSDGS.

<sup>2</sup> L'inscription se fera sur rendez-vous à l'école Louis-Philippe-Paré.

Les inscriptions auront lieu le jeudi 13 juillet 2023, de 9 h à 17 h, à l'école Louis-Philippe-Paré.  **Vous devrez apporter le relevé officiel du MEQ que vous aurez reçu en juillet.**

Les frais exigés seront payables par carte de crédit, carte de débit ou en argent comptant.

- Pour les élèves du CSSDGS : **115 \$**
- Élève n'ayant pas fréquenté le CSSDGS : **140 \$** <sup>1</sup>

<sup>1</sup> La priorité est offerte aux élèves de la CSSDGS.

Dans le cas où l'élève fréquente un autre organisme offrant des cours d'été,  **il appartient aux parents de vérifier auprès de la direction de l'école de leur enfant si celui-ci est reconnu par le MEQ.**

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Seuls les élèves dont le résultat se situe entre 50% et 59% sont admissibles.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

 **IMPORTANT!**

### DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES COURS D'ÉTÉ :

- Il est préférable que les élèves arrivent 15 minutes à l'avance afin de leur permettre de se familiariser avec les lieux.
- Les élèves doivent avoir avec eux le matériel de base, c'est-à-dire un cartable avec des feuilles ainsi qu'un étui à crayons, et ce, dès la première journée des cours. Par la suite, les enseignants préciseront le matériel nécessaire au cours.
- Les élèves doivent se présenter à l'entrée des modulaires située à l'arrière de l'école, près de l'aréna.

### EXIGENCES :

- La présence en classe et la ponctualité sont requises durant toute la session des cours d'été.
- Toute absence doit être motivée et justifiée par un billet médical, d'un professionnel ou de la Cour. Les vacances familiales et les voyages ne sont pas des motifs d'absence reconnus.
- Le respect des règlements de l'école est obligatoire. Ceux-ci demeurent les mêmes que durant l'année scolaire.


**Un manquement à l'une ou l'autre de ces règles peut entraîner l'expulsion de l'élève, et ce, sans remboursement.**

**Notez que la cafétéria est fermée durant la période des cours d'été.**

## COORDONNÉES

Pour joindre le responsable des cours d'été en tout temps durant la période estivale :

**Philippe Drolet**, responsable des cours d'été

 514-380-8899 poste 8086

 [coursdete.lpp@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:coursdete.lpp@cssdgs.gouv.qc.ca)

**École Louis-Philippe-Paré**

235, boulevard Brisebois

Châteauguay (Québec) J6K 3X4

 <https://lpp.cssdgs.gouv.qc.ca/calendrier/cours-dete/>

En vous remerciant pour votre implication et pour votre collaboration.

